



CITRUS CirculAir 90

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
Date d'émission: 10/09/2025 Version: 1.0

RUBRIQUE 1 Identification

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : CITRUS CirculAir 90
Code du produit : 425680
SKU # : FG402113

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation recommandée : Produits d'assainissement de l'air, Agents odorants
Restrictions d'emploi : Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

1.4. Données relatives au fournisseur

Fabricant

Rubbermaid Commercial Products LLC
3124 Valley Avenue
Winchester, VA 22601-2694
USA
T 1.800.347.9800
www.rubbermaidcommercial.com

Autres

Rubbermaid Commercial Products LLC
20 Hereford Street
Brampton, ON L6Y 0M1
Canada
T 1.800.998.7004

1.5. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro d'urgence : 24-Hour Emergency - INFOTRAC: 1-800-535-5053 (Domestic) | 1-352-323-3500 (International)

RUBRIQUE 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS US

Liquides inflammables, catégorie 4	H227	Liquide combustible.
Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation cutanée, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS US

Pictogrammes de danger (GHS US) :



Mention d'avertissement (GHS US) : Attention
Mentions de danger (GHS US) : H227 - Liquide combustible
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

CITRUS CirculAir 90

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Conseils de prudence (GHS US) : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection.
P302+P352 - En cas de contact avec la peau: Laver abondamment de l'eau.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser les agents appropriés pour l'extinction.
P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.
P501 - Éliminer le le contenu et le récipient to une installation d'élimination des déchets autorisée.

2.3. Dangers liés aux utilisations connues ou raisonnablement prévues

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Dangers non classés ailleurs

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.5. Toxicité aiguë inconnue

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3 Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification GHS US
TETRAHYDROLINALOOL	N° CAS: 78-69-3	10 – 20	Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Chronic 2, H411
DECANAL	N° CAS: 112-31-2	10 – 20	Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Chronic 3, H412
2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE	N° CAS: 68039-49-6	1 – 10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412
OCTANAL	N° CAS: 124-13-0	1 – 10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 Aquatic Chronic 3, H412
ETHYL ISOVALERATE	N° CAS: 108-64-5	1 – 10	Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315
CITRONELLOL	N° CAS: 106-22-9	0,1 – 1	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411
CITRAL	N° CAS: 5392-40-5	0,1 – 1	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317

CITRUS CirculAir 90

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver abondamment à l'eau/.... Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
Premiers soins après ingestion	: NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. Consulter d'urgence un médecin.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Symptômes/effets après inhalation	: Aucune en utilisation normale. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une irritation des yeux.

4.3. Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés	: Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Eau pulvérisée. Sable.
Moyens d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	: Liquide combustible.
Danger d'explosion	: Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

5.3. Équipements spéciaux de protection et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales	: Ecarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
-------------------	---

CITRUS CirculAir 90

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Stocker à l'écart des autres matières. Recueillir le produit répandu.

Voir section 8, Contrôle de l'exposition/protection individuelle

RUBRIQUE 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

Mesures d'hygiène : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Sources de chaleur, Rayons directs du soleil, Sources d'ignition.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Sources de chaleur.

RUBRIQUE 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains:

Gants de protection

CITRUS CirculAir 90

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Protection oculaire:
Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité
Protection respiratoire:
Aucune en utilisation normale

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: Transparent. limpide.
Couleur	: Incolore
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 65 °C
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,912 – 0,916
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée disponible

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage. Liquide combustible. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs. Non établi.

CITRUS CirculAir 90

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

10.3. Risque de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses. Flamme nue. Surchauffe. Chaleur. Etincelles.

10.5. Matériaux incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Agent oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Peut libérer des gaz inflammables.

RUBRIQUE 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

CirculAir 90

DL50 orale rat	15194,26 mg/kg
DL50 cutanée rat	37500 mg/kg
ETA US (voie orale)	15194,26 mg/kg de poids corporel
ETA US (voie cutanée)	37500 mg/kg de poids corporel

2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE (68039-49-6)

DL50 orale rat	4000 mg/kg
DL50 orale	2830 mg/kg
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg de poids corporel
ETA US (voie orale)	4000 mg/kg de poids corporel

CITRONELLOL (106-22-9)

DL50 orale	3450 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	2650 mg/kg de poids corporel

CITRAL (5392-40-5)

DL50 orale	4960 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	2250 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

CITRUS CirculAir 90

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Symptômes/effets après inhalation	: Aucune en utilisation normale. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une irritation des yeux.

RUBRIQUE 12 Informations écologiques

12.1. Écotoxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé

CITRONELLOL (106-22-9)

CL50 - Poisson [1]	10 mg/l
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	17,48 mg/l waterflea
CE50 - Autres organismes aquatiques [2]	2,38 mg/l

CITRAL (5392-40-5)

CL50 - Poisson [1]	4,1 mg/l
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	7 mg/l waterflea
CE50 - Autres organismes aquatiques [2]	5 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

CITRUS CirculAir 90

Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
------------------------------	---

TETRAHYDROLINALOOL (78-69-3)

Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
------------------------------	-----------------------

DECANAL (112-31-2)

Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
------------------------------	-----------------------

2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE (68039-49-6)

Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
------------------------------	-----------------------

OCTANAL (124-13-0)

Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
------------------------------	-----------------------

ETHYL ISOVALERATE (108-64-5)

Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
------------------------------	-----------------------

CITRONELLOL (106-22-9)

Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
------------------------------	-----------------------

CITRUS CirculAir 90

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

CITRAL (5392-40-5)

Persistence et dégradabilité	Rapidement dégradable
------------------------------	-----------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

CITRUS CirculAir 90

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE (68039-49-6)

Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow)	2,7
---	-----

CITRONELLOL (106-22-9)

Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow)	3,1
---	-----

CITRAL (5392-40-5)

Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow)	2,8
---	-----

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets nocifs

Ozone	: Non classé
Effet sur la couche d'ozone	: Aucune, à notre connaissance
Gaz à effet de serre fluoré	: Non
Autres informations	: Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13 Considérations relatives à l'élimination

Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Indications complémentaires	: Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.
Ecological waste information	: Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TDG / IMDG / IATA

14.1. Numéro ONU

N° ONU (DOT)	: Non applicable
UN-No. (TDG)	: Non applicable
N° ONU (IMDG)	: Non applicable
N° ONU (IATA)	: Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (DOT)	: Non applicable
Proper Shipping Name (TDG)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA)	: Non applicable

CITRUS CirculAir 90

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

14.3. Classe(s) relative(s) au transport

DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : Non applicable

TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable

Packing group (TDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

14.5. Dangers environnementaux

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Transport en vrac

Non applicable

14.7. Précautions spéciales pour l'utilisateur

DOT

Non applicable

TDG

Non applicable

IMDG

Aucune donnée disponible

IATA

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15 Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

Statut commercial des composants selon la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) de l'Agence américaine de protection de l'environnement :

Nom	N° CAS	Entrée	Status commercial	Indicateurs
TETRAHYDROLINALOOL	78-69-3	Présent		
DECANAL	112-31-2	Présent		
2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE	68039-49-6	Présent		
OCTANAL	124-13-0	Présent		
ETHYL ISOVALERATE	108-64-5	Présent		

CITRUS CirculAir 90

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Nom	N° CAS	Entrée	Status commercial	Indicateurs
CITRONELLOL	106-22-9	Présent		
CITRAL	5392-40-5	Présent		

TETRAHYDROLINALOOL (78-69-3)

Non soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis

DECANAL (112-31-2)

Non soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis

OCTANAL (124-13-0)

Non soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis

ETHYL ISOVALERATE (108-64-5)

Non soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis

15.2. Règlements internationaux

CANADA

2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE (68039-49-6)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

CITRONELLOL (106-22-9)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

CITRAL (5392-40-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16 Autres informations

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date d'émission : 10/09/2025

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

CITRUS CirculAir 90

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Autres informations

: Clause REACH:
Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles. Les données dans la FDS sont cohérentes avec le RSC, pour autant que les données aient été disponibles lors de la rédaction de la FDS (voir date d'actualisation et version). DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables. Aucun(e).

Texte complet des classes de danger et des phrases H	
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H227	Liquide combustible
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit